



DOSSIER

OBJECTIF EMPLOI

Dotée de finances saines, Montpellier Agglomération est en mesure d'investir massivement dans de grands chantiers publics, afin de soutenir le secteur du BTP en ces temps de crise. Plus que jamais, l'Agglomération redouble d'efforts pour développer l'économie du territoire et soutenir les entreprises qui créent de la richesse et de l'emploi. En favorisant l'emploi local, en accompagnant les créateurs d'entreprises innovantes, en développant les parcs d'activités économiques : Montpellier Agglomération mène une politique volontariste pour rendre le territoire toujours plus compétitif et attractif, en phase avec le dynamisme de ses entreprises et de ses habitants. Au final, un seul objectif : créer de l'emploi.

SOUTENIR LA CROISSANCE

DES MESURES D'URGENCE

Montpellier Agglomération se mobilise pour relancer la croissance et préserver l'emploi local, en investissant massivement et en accompagnant les entreprises. Explications.



Les grues dans le ciel de l'Agglo ont encore de beaux jours : l'Agglomération construira 5 000 logements par an jusqu'en 2012, dont 1 600 logements sociaux.

Dès les premiers signes de la crise économique, Montpellier Agglomération a pris des mesures d'urgence afin de relancer la croissance. Première arme de ce plan de bataille anti-crise : le soutien au secteur du bâtiment et des travaux publics grâce à l'anticipation de grands chantiers. La réalisation de la ligne 3 du tram-

way, qui commencera avec 6 mois d'avance au second trimestre 2009, représente un marché de 530 M€, qui bénéficiera à près de 400 entreprises. Au final, la ligne 3 devrait générer 3 500 emplois sur trois ans (voir ci-contre) !

Montpellier Agglomération soutient également l'investissement public dans la construction, alors que l'investissement privé patine. Les travaux du MIBI (Montpellier International Business

Incubator), la pépinière d'entreprises internationales sur le parc Eurêka, sont avancés au 4^e trimestre 2009. La construction de logements neufs se poursuit au rythme soutenu de 5 000 par an, dont 1 600 logements sociaux. De nombreux autres équipements (médiathèques, piscines...) sont en projet, Montpellier Agglomération étant, avec la Région Languedoc-Roussillon, les premiers donneurs d'ordres de la région. Enfin, Montpellier Agglomération engage plus tôt que prévu des achats de bus GNV pour le réseau TaM au constructeur français IVECO et de véhicules pour le parc de Montpellier Agglomération à des concessionnaires locaux.

Accompagner les entreprises

En panne de crédit, les PME font face à des difficultés de trésorerie, périlleuses pour leur santé et donc pour l'emploi. Montpellier Agglomération s'est donc engagée à réduire ses délais de paiement de 40 à 30 jours. Des rencontres entre les PME et les représentants de toutes les banques ont récemment été organisées à l'Hôtel d'Agglomération afin de faciliter le crédit aux entreprises. Début mars, Montpellier Agglomération organisera une réunion pour informer les PME des différents dispositifs mis en place pour relancer la croissance. Plus largement, l'Agglomération développera en 2009 des services d'aide à la croissance de ses entreprises, au sein d'un Pack croissance. De quoi les soutenir durant la crise. ♦

3 QUESTIONS À

**José
TEBAR**

Président de la CAPEB, Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment.



Les entreprises du bâtiment sont-elles touchées par la crise ?

José Tebar : Le marché de la construction individuelle constitue 70% de notre activité, et il est en forte baisse. Les entreprises souffrent de la

frilosité des banques et des assureurs. Elles recourent moins à l'intérim et à la sous-traitance. Mais je ne veux pas être alarmiste. Nous sortons d'une période d'euphorie, mais il y a encore de l'activité.

L'anticipation de grands chantiers publics peut-elle vous aider ?

Bien sûr ! Sur le chantier de la ligne 3, les artisans du BTP peuvent faire de nombreux travaux annexes, de rénovation des quartiers ou sur les stations... Nous incitons nos entreprises à répondre aux appels d'offres, d'autant que les procédures ont été simplifiées pour favoriser les petites entreprises locales et régionales. Elles peuvent aussi se regrouper. Les marchés publics peuvent

compenser la perte d'activité dans le privé. Les PME du BTP doivent aussi savoir que les collectivités font des efforts sur les délais de paiement, qui sont maintenant à 15 ou 30 jours, ce qu'elles ne savent pas toujours.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Dans l'Agglomération, nous ne sommes pas trop mal lotis, car la construction de logements reste soutenue, grâce à la croissance démographique et la volonté politique de l'Agglomération. Je crois aussi beaucoup dans le marché de rénovation énergétique. Nous développons le label Eco-artisan, qui nous permettra de répondre à ces nouveaux besoins.

3 QUESTIONS À

Gilbert PASTOR

Vice-président
de Montpellier
Agglomération délégué
au Développement
Économique et à l'Emploi.



L'économie de l'Agglomération est-elle menacée par la crise ?

Gilbert PASTOR : L'année s'annonce difficile. Nous n'échapperons pas à la crise, et nous en ressentons déjà les effets. Mais nous restons attractifs, avec une forte croissance démographique, de plus de 10% entre 1999 et 2006 d'après le tout dernier recensement de l'INSEE. Cette attractivité a longtemps tiré la croissance, notamment le secteur des services, elle va amortir la crise. Et puis, l'Agglomération de Montpellier est mobilisée, nous jouons à fond notre rôle d'investisseur public. Nous prenons le relais de l'investissement privé, en attendant de meilleurs jours...

«L'Agglomération de Montpellier n'arrête pas de construire. Ce sont des millions d'euros qui sont ainsi injectés dans l'économie locale.»

Quand le bâtiment va, tout va, c'est ça ?

Le secteur du BTP représente plus de 7 000 actifs dans l'Agglomération. Le soutien à ce secteur constitue notre principal levier d'action pour la relance de la croissance et le maintien de l'emploi local. L'Agglomération de Montpellier n'arrête pas de construire, des logements, des piscines, des médiathèques... Et ce sont des millions d'euros qui sont ainsi injectés dans l'économie locale. Nous avons un rôle moteur.

Et pour les entreprises, l'Agglomération de Montpellier est-elle un territoire attractif ?

Les entreprises qui souhaitent s'installer ici disposent d'une large offre foncière et immobilière et d'un accompagnement personnalisé, que nous allons développer à travers des «packs» : le «*pack emploi*», le «*pack croissance*», le «*pack softlanding*» pour les entreprises étrangères... Ainsi, nous continuerons à attirer chez nous de grandes entreprises et à accompagner le développement des plus petites, qui sont un vivier d'emplois extraordinaire. C'est avec les entrepreneurs que nous créons de l'emploi.



Sur la ligne 2, près de 100 000 heures de travail ont été réalisées par un public en insertion.

LIGNE 3 DU TRAMWAY : DU TRAVAIL POUR 3 ANS

Le chantier de la ligne 3 du tramway, qui commencera dès le second trimestre 2009 et durera jusqu'à l'été 2012, est un énorme pourvoyeur d'emplois locaux, avec près de 3 500 emplois directs à la clé. Au total, une cinquantaine de gros marchés publics sera lancée pour cette ligne longue de 22,4 km. Les lots seront découpés de façon à permettre aux entreprises locales et régionales d'y répondre plus facilement. D'ores et déjà, Montpellier Agglomération favorise le recours à l'emploi local au sein d'une équipe emploi-tramway regroupant de nombreux partenaires*. Cette équipe organise le recrutement de personnes en difficultés d'insertion, qui doivent représenter 5 à 10% des personnes employées sur la ligne 3 du tramway. Montpellier Agglomération a, en effet, inclus cette clause sociale dans ses appels d'offres, afin que l'emploi créé sur ce grand chantier public bénéficie à tous, y compris aux plus précaires. ♦

* Pôle Emploi, Fédération des Travaux Publics, Fédération du Bâtiment, CAPEB, Mission des Jeunes de l'Agglomération de Montpellier, Conseil Général, Groupement d'Employeurs de Personnes en Insertion (GEIQ -BTP), entreprises d'insertion et agences de travail temporaire d'insertion...

C'EST BON POUR LE POUVOIR D'ACHAT...

■ La baisse des tarifs dans les médiathèques : pour permettre à tous de bénéficier des services offerts par les médiathèques en cette période difficile, l'Agglomération a décidé de baisser les tarifs annuels d'abonnement au réseau, qui passent respectivement à 8€ au lieu de 13€ (carte Pass'Agglo) et à 10€ au lieu de 15€ (tarif normal).

■ La baisse des tarifs à l'aquarium Mare Nostrum : l'entrée pour les scolaires est passée de 7 à 5€ au 1^{er} janvier dernier.

Des abonnements annuels très avantageux sont également créés pour les scolaires (12,5€/an) et les passionnés (33€/an carte Pass'Agglo).

■ Le développement des tarifs Pass'Agglo : Montpellier Agglomération multiplie les partenariats afin d'offrir un maximum de tarifs préférentiels aux titulaires du Pass'Agglo. Le cinéma CGR de Lattes propose ainsi des réductions de 2€ sur chaque entrée, Acrochats à Odysseum une réduction de 10%...

CHIFFRE

3 500 EMPLOIS

C'est le nombre d'emplois attendus sur le chantier de la ligne 3 du tramway, autant que sur la ligne 2.

DES EMPLOIS POUR TOUS

FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

L'Agglomération de Montpellier accueille 2 100 entreprises dans ses parcs d'activités et se mobilise pour les aider à recruter localement.



Christian Denimal, directeur délégué de l'ANPE Montpellier, **Tatiana Capuozzi-Boualam**, Vice-présidente de Montpellier Agglomération déléguée à l'Insertion, **Jean-Pierre Moure**, 1^{er} Vice-président de Montpellier Agglomération, et **Gérard Mutelet**, directeur régional de l'ANPE Languedoc-Roussillon.

Au cœur des informations concernant les projets des 2 100 entreprises installées sur ses 18 parcs d'activités, Montpellier Agglomération a signé une convention avec le Pôle Emploi (ex ANPE), afin de favoriser l'emploi local. L'Agglomération fournit aux entreprises qui souhaitent s'implanter dans un des parcs d'activités de l'Agglomération,

un état du marché de l'emploi. En cas de recrutement massif, elle peut mettre en place des formations afin de faire correspondre l'offre et la demande, comme cela a déjà été fait pour l'implantation de l'agence de tourisme BCD Travel en 2007.

Il faut savoir que certaines entreprises ont toujours des difficultés à recruter, sur des métiers dits « *en tension* », où l'offre est supérieure à la demande. C'est le cas des

informaticiens, d'ouvriers qualifiés du BTP et de certains profils de commerciaux...

Cette convention préfigure un dispositif plus large, le Pack Emploi, qui comprendra toute une panoplie de services à la disposition des entreprises souhaitant recruter sur l'Agglomération de Montpellier. L'objectif est clair : ne jamais laisser une entreprise abandonner un projet de recrutement, quand le besoin existe. ♦

LES RENCONTRES POUR L'EMPLOI



Depuis 2003, Montpellier Agglomération organise des « *Rencontres pour l'emploi* », deux fois par an, avec les communes de l'Agglomération. Cette manifestation, qui accueille 1 200 à 2 000 visiteurs en une journée, permet aux chercheurs d'emploi de rencontrer directement les employeurs sur les stands des entreprises. Lors des deux dernières éditions, à Clapiers et Juvignac, près d'une centaine d'entreprises ont présenté près de 1 000 offres, dont la moitié d'offres locales.

CYBERBASE

CRÉER SON ENTREPRISE : DE L'ENVIE À L'IDÉE

La Cyberbase de Montpellier Agglomération propose un nouvel outil d'aide à la création d'entreprises, le logiciel BALISE. Installé sur les 10 ordinateurs en libre-service à la Cyberbase, il permet de trouver l'idée qui fera mouche. Le principe est simple : vous êtes motivé pour créer votre activité, mais vous n'avez qu'une vague idée de projet. « *Animer la vie locale* », « *Préserver l'environnement* », « *Exploiter un talent* » : à travers différents types de motivations, BALISE vous guide vers des exemples réussis de création d'entreprises. Ecrivain public, service de livraison à vélo, bar à plantes : les idées qui ont marché sont détaillées dans plus de 700 fiches ou vidéos d'entrepreneurs, dont certains acceptent également d'être contactés, constituant ainsi un réseau social très utile. Cet outil inédit vient compléter efficacement les

dispositifs d'aide à la création d'entreprises de Montpellier Agglomération. Le logiciel BALISE et tous les services de la Cyberbase (ordinateurs, accès internet) sont accessibles gratuitement aux inscrits. L'inscription se fait sur rendez-vous.

INFORMATIONS PRATIQUES :

275, rue Léon Blum, Montpellier

Tél. : 04 67 99 61 37

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Tramway : ligne 1 (station Léon Blum

et ligne 2 (station Place de l'Europe)

Parking Europa

www.creer-une-entreprise.com

www.cyberbase-montpellier.com



PARC 2000 - MOSSON - CELLENEUVE

DE L'EMPLOI DANS LES QUARTIERS

À la Mosson, le Parc 2000 de Montpellier Agglomération accueille des entreprises qui embauchent dans les quartiers, en échange d'exonérations. Et ça marche !



Hussein, 43 ans, a trouvé un emploi à Budget Télécom sur le Parc 2000 grâce au dispositif de Zone Franche Urbaine.

Tous les matins, Hussein Farah, 43 ans, quitte son appartement du Petit Bard pour prendre son poste à Budget Télécom, entreprise de téléphonie low-cost installée à la Mosson, sur le Parc 2000. Agent administratif, il gère les dossiers clients et la facturation. Après 3 mois en CDD, il a été embauché en juillet dernier en CDI. Une embauche qui tombait à pic pour ce père de 5 enfants, au chômage depuis trop longtemps. « J'ai fait des études supérieures de statistiques, en Côte d'Ivoire

et aux USA, mais mes diplômes ne sont pas reconnus », explique-t-il, « et mon nom étranger ne m'a pas aidé ». C'est grâce à l'association FACE Hérault, qui anime un club d'entreprises sur Parc 2000 avec le soutien de Montpellier Agglomération, qu'il a pu décrocher son entretien à Budget Télécom. « On ne m'a pas jugé sur ma couleur ou sur mon nom, mais sur mes capacités et ma motivation ».

Très engagé dans la lutte contre la discrimination à l'emploi, le fondateur et directeur général de Budget Télécom, Khaled Zouray, a toujours embauché dans les quartiers. Partie de deux salariés en 1999, son entreprise fait travailler aujourd'hui 60 personnes. « Les quartiers dits « sensibles » représentent un bassin d'emplois important », explique Luc Terral, directeur général adjoint de Budget Télécom. « C'est un vivier de gens réellement motivés pour travailler ».

30% des employés recrutés dans les quartiers

Le D^r Lise Agopian, fondatrice et PDG de Biophiderm, emploie une dizaine de personnes dans son entreprise de tests pour la cosmétologie. Elle aussi a recruté via des associations de quartier. « Pour certains profils, ça ne pose pas de problème, alors nous le faisons volontiers ».

Les entreprises y trouvent d'autant plus leur intérêt que ces embauches leur ouvrent droit à des exonérations fiscales et sociales. Pour en bénéficier, 30% des employés doivent être recrutés dans les quartiers classés en Zone Urbaine Sensible*. Le dispositif s'applique à toutes les entreprises actuellement installées sur le Parc 2000 en Zone Franche Urbaine (ZFU) : 245 aujourd'hui, 400 d'ici 2010, grâce à l'extension de 11 hectares lancée par Montpellier Agglomération. ♦

* Mosson, Cévennes, Cité Gely/Figuerolles, Petit Bard, Pergola, Pas du Loup, Val de Croze, Paul Valéry.



Le D^r Lise Agopian (à droite), directrice de Biophiderm, embauche dans les quartiers.

3 QUESTIONS À

**Tatiana
CAPUOZZI-
BOUALAM**

Vice-Présidente
de Montpellier
Agglomération déléguée
à l'Insertion par
l'Économique.



Quel regard portez-vous sur la crise économique actuelle ?

Tatiana Capuozzi-Boualam : Le chômage touche d'abord les plus vulnérables, ceux qui ont des contrats précaires ou des temps partiels,

ceux qui n'ont pas d'emploi. Les temps sont difficiles, et nous devons être solidaires. Nous redoublons d'efforts pour favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle.

Dans quelle mesure l'Agglomération agit-elle pour l'insertion ?

Depuis longtemps déjà, l'Agglomération forme des personnes en difficulté sur des chantiers d'insertion et d'utilité sociale. Ces personnes peuvent ensuite travailler sur des chantiers de l'Agglomération, grâce à une clause sociale qui demande aux entreprises d'embaucher 5% de personnes en insertion. Parc 2000, dans le quartier de la Mosson à

Montpellier, permet également de favoriser l'embauche dans les quartiers, grâce à un système d'exonérations pour les entreprises qui s'y installent. De cette façon, on réduit la discrimination à l'embauche pour les gens issus de ces quartiers.

Aujourd'hui, personne ne se sent à l'abri du chômage...

C'est vrai ! Montpellier Agglomération travaille pour l'emploi de tous à travers les Rencontres pour l'Emploi et en développant les services aux entreprises qui souhaitent s'y implanter, quels que soient les profils recherchés. Nous nous occupons aussi bien des ouvriers que des cadres.

INNOVATION

LE BIC, INCUBATEUR DE TALENTS

Dans les pépinières de Montpellier Agglomération poussent de jeunes entreprises appelées à un bel avenir. Le Business Innovation Centre (BIC) a permis la création de 3 700 emplois qualifiés.



L'atrium central du futur MIBI, lieu d'échanges et de rencontres pour les entreprises tournées vers l'international.

Depuis 20 ans, l'incubateur de Montpellier Agglomération, le Business Innovation Centre (BIC) a accompagné la création de plus de 420 entreprises innovantes, représentant plus de 3 700 emplois qualifiés dans les

secteurs des nouvelles technologies. « *Le BIC tient ses objectifs* », se réjouit Gilbert Pastor, Vice-président de Montpellier Agglomération délégué au Développement Économique et à l'Emploi. « *99,8% des entreprises qui passent par l'incubateur s'installent ensuite sur l'Agglomération. Et 80% de ses*

entreprises ont un taux de survie à 3 ans, largement supérieur à la moyenne nationale ! »

Quelques exemples à l'appui : Néotic, leader des systèmes d'informations agronomiques, emploie aujourd'hui 40 personnes sur le Parc du Millénaire. Techsia, qui s'est imposé dans les logiciels d'interprétation de mesures de forages, fait travailler 45 personnes sur le parc Euromédécine. Awox s'est installé sur la ZAC du Millénaire à Montpellier :

cette entreprise, avec son logiciel pour plateformes embarquées, emploie 22 personnes. De belles réussites qui font aujourd'hui du BIC une référence internationale. Déjà titulaire d'un Award décerné par le réseau mondial des incubateurs, le BIC est depuis 2008 le premier incubateur français labellisé « *Softlandings* »,

un label qui reconnaît sa compétence en matière d'accompagnement d'entreprises internationales.

L'ouverture internationale

Ces jeunes entreprises basées sur la matière grise sont extrêmement spécialisées et visent un marché mondial. Montpellier Agglomération les aide à prospecter partout dans le monde, grâce à des missions

« 80% des entreprises du BIC ont un taux de survie à 3 ans, largement supérieur à la moyenne nationale ! »

d'affaires organisées dans le cadre d'accords passés avec des incubateurs aux États-Unis, en Chine, en

Italie... Bientôt, la future pépinière internationale, le Montpellier International Business Incubator (MIBI), construite d'ici fin 2010 à côté de Cap Omega, pourra accueillir une vingtaine d'entreprises étrangères ainsi que des entreprises françaises faisant plus de 30% de leur chiffre d'affaires à l'export. ♦

LUCKY LUKE SUR IPOD LE SUCCÈS D'AQUAFADAS

Avec son Lucky Luke numérisé sur iPhone et iPod, téléchargeable sur iTunes, Aquafadas a franchi une nouvelle étape. Une première mondiale qui vient couronner deux années de progression continue pour cette jeune entreprise hébergée à Cap Omega, la pépinière des jeunes pousses du secteur des nouvelles technologies de Montpellier Agglomération. À la tête de cette entreprise en pleine croissance, qui emploie une vingtaine de personnes, Claudia Zimmer et Matthieu Kopp. « *Nous qui venions de Grande-Bretagne, nous avons été agréablement surpris de l'accompagnement mis en place à Montpellier à toutes les étapes de la création* », explique Claudia Zimmer. Ils ont choisi Montpellier en

2006 pour y créer leur société, accompagnée par le Business Innovation Centre (BIC), l'incubateur de Montpellier Agglomération. « *On est certes venus parce qu'il y avait le soleil, mais on a senti qu'il y avait une véritable volonté politique d'accompagner le développement des entreprises.* » Aquafadas, dont l'activité est à 86% réalisée à l'international, a récemment participé à une mission aux États-Unis organisée par Montpellier Agglomération, « *pour évaluer l'intérêt d'y créer une filiale* ».



Le dernier album de Lucky Luke, « *L'Homme de Washington* », sort en même temps en librairie et sur iPhone.



Claudia Zimmer, fondatrice et directrice d'Aquafadas.

LES ARTISANS INNOVENT AUSSI

Avec 7 000 entreprises sur l'Agglomération, l'Artisanat représente près d'un tiers des entreprises, et 16 % des actifs. Un secteur qui représente un fort gisement d'emplois nouveaux.

© Nasser Zebidour, CMA34



L'Artisanat : des métiers de tradition qui s'ouvrent à l'innovation.



Le prochain grand chantier des artisans du bâtiment de l'Hérault sera celui de la rénovation énergétique des bâtiments » : José

Tébar, président de la CAPEB, est fermement décidé à engager ses adhérents sur la voie de l'avenir, celle des énergies nouvelles et des matériaux durables. Avec Montpellier

Agglomération, il développe ainsi le label Eco-artisan.

« L'innovation n'est pas réservée aux secteurs high-tech », renchérit Gabrielle Deloncle, Vice-présidente de Montpellier Agglomération déléguée à l'artisanat, « les artisans sont aussi, bien souvent, des inventeurs ». Gabrielle Deloncle remettra en mars prochain le prix Artinov'arts dans la catégorie « Innovation technologie » dans le

cadre de la Semaine de l'Artisanat. L'innovation et le développement durable font partie des axes stratégiques de la Convention pour le développement de l'Artisanat signée par Montpellier Agglomération avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, élargie en 2009 à la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et à la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail de l'Hérault (CGAD). Montpellier Agglomération soutient par ailleurs ce secteur en aménageant des zones d'activités adaptées à l'artisanat.

Le succès des villages d'entreprises

Les artisans, souvent à la tête de Très Petites Entreprises (TPE) ou de Petites et Moyennes Entreprises (PME), ont des besoins spécifiques. Aussi, Montpellier Agglomération développe pour eux des Villages d'Entreprises Artisanales et de Services (VEAS). Ceux de

Cournonsec (Hannibal) et de Parc 2000 étant pleins, l'Agglomération s'est associée à la Région Languedoc-Roussillon pour en créer un troisième, sur le parc Via Domitia, à Castries. La 1^{ère} pierre a été posée le 14 janvier par le Président d'Agglomération et de Région Georges Frêche (voir page 7) ♦



Le Village d'Entreprises Artisanales et de Services (VEAS) Hannibal de Cournonsec est occupé à 100%.

DEVELOPPEMENT DURABLE CAP ALPHA, PÉPINIÈRE VERTE

La pépinière Cap Alpha de Montpellier Agglomération, qui héberge actuellement une vingtaine d'entreprises à Clapiers, sera transformée en pépinière Green-Tech, dédiée aux entreprises des « technologies vertes », un secteur plein d'avenir. Nouveaux laboratoires, services mutualisés, création d'un atrium central et aménagements paysagers, installation de panneaux solaires photovoltaïques : le bâtiment sera économe en énergie et respectueux de l'environnement. Trois architectes ont été retenus pour le concours de maîtrise d'œuvre. Ils préparent actuellement leurs projets. Les travaux commenceront début 2010.

VITICULTURE UNE PÉPINIÈRE À SUPAGRO

Filtration, analyse chimique des arômes, garanties de qualité, modèles de gestion des sols... Les entreprises innovantes de la filière viticole regorgent d'idées et de ressources pouvant intéresser les viticulteurs locaux, comme ceux du monde entier. Entre les vigneron de l'Agglomération et les chercheurs, Montpellier Agglomération joue les « entremetteurs » en organisant des rencontres. Montpellier Agglomération investit par ailleurs 430 000€ dans la création d'une pépinière viticole à SupAgro en 2008 et 2009, dans le cadre d'une convention signée entre son incubateur, le Business Innovation Centre et SupAgro-INRA.

CRÉATION D'ENTREPRISES DEUX NOUVELLES BORNES INTERACTIVES DANS LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Entreprenez ! C'est l'appel lancé par Montpellier Agglomération aux futurs diplômés de l'enseignement supérieur. Deux nouvelles bornes interactives de sensibilisation à la création d'entreprises ont été récemment installées à Polytech et SupAgro, ce qui porte à six le nombre de bornes dans les facultés et écoles supérieures de Montpellier. Ces bornes permettent aux visiteurs de mieux connaître les aides de Montpellier Agglomération aux jeunes entreprises innovantes. Depuis octobre 2007, plus de 5 000 visiteurs les ont fréquentées.

PARCS D'ACTIVITÉS

COMMENT L'AGGLOMÉRATION ATTIRE LES ENTREPRISES

Montpellier Agglomération affiche haut et fort son ambition économique : devenir la métropole la plus attractive en France et en Europe ! Elle est en bonne voie.

En 2008, Montpellier Agglomération a commercialisé 28 hectares de terrain sur ses 18 parcs d'activités économiques, contre une moyenne de 10 hectares ces dix dernières années. Près de 500 entreprises ont cherché à y acheter, dont une centaine s'y sont installées ou y ont transféré leurs locaux. Un bon résultat, compte tenu d'une conjoncture maussade en fin d'année, qui témoigne à la fois de l'attractivité du territoire et du dynamisme de ses habitants.

Des créations d'entreprises records

Championne de la création d'entreprises, avec près de 30 000 emplois créés entre 1999 et 2006 (+ 18,5 %, record national - magazine l'Express - juin 2008), l'Agglomération de Montpellier est en effet appréciée des entrepreneurs, et pas seulement pour son ensoleillement ! Bien desservis par les transports (tramway, autoroute, aéroport), les parcs d'activités et les programmes d'immobilier d'entreprises de Montpellier Agglomération offrent des terrains et des bureaux à de bons rapports qualité/prix. L'Agglomération veille par ailleurs à limiter la pression fiscale sur les entreprises, qui sont très sensibles au taux de taxe professionnelle (TP). En 2009, la TP n'augmente que de 0,4 %, ce qui reste très inférieur à l'inflation ! ♦

Parc Euromédecine (Montpellier/Grabels)

2 500 nouveaux emplois attendus, sur une extension de 60 hectares, avec la construction de deux nouveaux hôtels d'entreprises sur 14 000 m², près de Cap Omega et Cap Delta.



Parc Marcel Dassault (Saint Jean de Védas)

700 nouveaux emplois attendus sur une extension de 23 hectares.

Parc 2000 (Montpellier La Mosson)

1 200 nouveaux emplois attendus, sur une extension de 9 hectares qui doublera la surface du parc. Il accueillera également la Pépinière d'entreprise de l'économie sociale de la Région-Languedoc-Roussillon, une première nationale.



GENAPI S'INSTALLE SUR LE PARC D'ACTIVITÉS DE L'AÉROPORT

Près de 140 personnes travaillent au siège social de GenApi, installé depuis le mois de novembre dans ses nouveaux locaux sur le parc d'activités de l'Aéroport. « *Nous avons été séduits par son architecture de qualité et son excellent emplacement* », explique Philippe Rivière, PDG de GenApi. « *Il est proche de l'autoroute A9, de l'aéroport, du tramway et de la future gare TGV. Et puis nous ne sommes pas loin de la mer, nous pouvons rapidement y emmener les clients pour déjeuner* ». GenApi, éditeur de logiciels pour les notaires, a investi 5 M€ dans ses nouveaux locaux, équipés de panneaux solaires photovoltaïques. Elle est une des plus importantes entreprises du Parc de l'Aéroport, actuellement occupé à 90% par 130 entreprises représentant près de 600 emplois.



Jean-Luc Boixel, Directeur Général de GenApi, Georges Frêche, Président de l'Agglomération et Philippe Rivière, Président Directeur Général de GenApi lors de l'inauguration du siège de l'entreprise sur le parc de l'Aéroport, le 26 novembre dernier.

PARCS D'ACTIVITÉS : LES PROJETS EN 2009

Parc Garosud (Montpellier /Saint Jean de Védas)

800 nouveaux emplois attendus, sur une extension de 16 hectares.



Parc Eurêka (Montpellier/Castelnau-le-Lez)

1 500 nouveaux emplois attendus, grâce à une extension du parc sur 26 hectares, qui accueillera le Montpellier International Business Incubator (MIBI), la pépinière internationale, sur 3 500 m², et le Pôle de Services, sur 9 200 m² dès la fin 2010.



LE CHIFFRE

26 500 emplois

DANS LES 2 100 ENTREPRISES INSTALLÉES SUR LES 18 PARCS D'ACTIVITÉS DE L'AGGLOMÉRATION

INTERNET BIENTÔT LE TRÈS HAUT DÉBIT

Les entreprises du parc Eurêka pourront se connecter dès le 31 mars au réseau de fibre optique offrant un accès Très Haut Débit à internet. Le parc Euromédecine de Montpellier/Grabels et le parc de l'Aéroport à Pérols seront également reliés dans les prochains mois. À terme, l'ensemble des parcs d'activités de Montpellier Agglomération aura accès au réseau de fibre optique Num'Hérault du Conseil Général. Très attendu par les entreprises, en particulier celles du secteur des nouvelles technologies, le Très Haut Débit constitue un argument de plus pour attirer les entreprises à Montpellier.

ODYSSEUM PRÈS DE 3 000 EMPLOIS AVEC LE NOUVEAU CENTRE COMMERCIAL

L'ouverture du nouveau centre commercial, à la rentrée 2009, devrait porter à près de 3 000 le nombre d'emplois sur le complexe ludique et de loisirs d'Odysseum qui compte déjà 800 emplois dans les équipements de loisirs (cinémas, restaurants...). Les nouveaux recrutements seront faits par l'enseigne Géant Casino, la douzaine de moyennes surfaces attendues sur le site, ainsi que les commerces de la galerie marchande.

SERVICES AUX SALARIÉS DES PARCS NOUVELLE GÉNÉRATION

Montpellier Agglomération organise régulièrement des réunions avec les chefs d'entreprises et les salariés des parcs d'activités, les «*Atout parcs*», pour mieux connaître leurs attentes en terme de services et de transports. Sur les parcs Eurêka, Millénaire et Mermoz, où travaillent 6 000 salariés, cette démarche a abouti notamment à la mise en place d'une nouvelle ligne de bus et à l'édition d'une plaquette d'information sur les services disponibles dans le quartier. Les prochaines réunions Atout parcs seront organisées à Parc 2000.